

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 17 (1929)
Heft: 6

Artikel: La construction du chœur de St-Nicolas (1627-1631) [suite]
Autor: Zurich, Pierre de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817349>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CONSTRUCTION DU CHŒUR DE ST-NICOLAS (1627-1631)

par PIERRE DE ZURICH.

(Suite.)

Un certificat, délivré à ce personnage par le gouvernement de Fribourg, le 11 décembre 1631, nous apprend qu'avant d'entreprendre la construction de la voûte du chœur de St-Nicolas, Peter Winter avait déjà construit trois églises en pays fribourgeois. Les noms de ces églises étaient restés inconnus, jusqu'ici. Les documents que j'ai eu l'occasion de consulter m'ont permis, je crois, de combler, en partie, cette lacune. L'expression « le maître italien de Lessoc », pour désigner Peter Winter, me porte à croire, en effet, que celui-ci séjournait alors à Lessoc et y travaillait à la construction de l'église commencée en 1627, consacrée en 1635 et érigée en église paroissiale en 1643 ¹⁰³. J'ai déjà dit, ailleurs ¹⁰⁴, les raisons qui m'incitaient à penser qu'une autre œuvre de Winter était l'église de Treyvaux et je pense en trouver une confirmation dans le fait que ce maître, appelé à fournir une caution, offrit au gouvernement une obligation de 200 écus bons contre les habitants de cette localité, le 7 septembre 1630 ¹⁰⁵.

¹⁰³ R.P. A. DELLION, *Dict. des par.* VII, 274, 275.

¹⁰⁴ La Maison bourgeoise dans le canton de Fribourg, p. LXV et note 398.

¹⁰⁵ Man., n° 181.

Le 21 juin 1630, la commission désignée le 4, présentait son rapport, après avoir discuté avec Peter Winter, et le Conseil décidait de confier les travaux à ce dernier¹⁰⁶. Le même jour, les conseillers Hans Gottrau et Frantz Gasser, ainsi que le « Baumeister » Hans Rudolf Progin passaient avec lui une convention, aux termes de laquelle il se chargeait de construire la voûte de la partie ancienne et de la partie nouvelle du chœur, conformément à un plan dressé par lui et déposé à la chancellerie d'Etat et au plan qui avait été mis à sa disposition, c'est-à-dire, probablement, celui de Daniel Heintz. Il s'engageait, de plus, à réparer certaines erreurs commises par ses prédécesseurs, à démolir la grande arcade entre la nef et le chœur, à la reconstruire et à extraire les matériaux nécessaires de la carrière, qui lui serait désignée. Il devait exécuter, au milieu de la voûte, une ouverture ronde, qu'on peut voir encore aujourd'hui, et qui devait servir à faire monter l'image du Sauveur, le jour de l'Ascension et à faire descendre la figure du Saint-Esprit, à l'occasion de la Pentecôte. Pour tous ces travaux, Peter Winter devait recevoir 1000 couronnes à 5 Livres par couronnes, c'est-à-dire un montant total de 5000 Livres, notablement inférieur à celui exigé par les premiers entrepreneurs, plus neuf muids de messel et un muid de froment, ainsi qu'à l'achèvement des travaux, une gratification de 100 Livres pour lui et une autre de 50 Livres, pour ses ouvriers. Après un acompte de 100 écus bons remis au début, les paiements devaient s'effectuer au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Tous les matériaux pour la construction et les échafaudages devaient être fournis, sur place, à l'entrepreneur. Winter devait, enfin, fournir une caution¹⁰⁷ et le procès-verbal de la séance du Conseil de ce jour, mentionne qu'il avait proposé, à cet effet, maître Daniel Heintz, avec lequel il paraît donc avoir été en relation¹⁰⁸.

¹⁰⁶ Man., n° 181.

¹⁰⁷ R.N. 220, f° 45.

¹⁰⁸ Man., n° 181. 21 VI 1630.

Peter Winter se rendit donc à Berne pour demander à Daniel Heintz de lui servir de caution ¹⁰⁹, mais il ne put s'entendre avec lui, sur ce point. Le 31 août 1630, en effet, le trésorier faisait part au Conseil de la venue du maître bernois à Fribourg, où il lui avait tenu compagnie, avec quelques Fribourgeois ¹¹⁰ et exposait que maître Daniel ne pouvait se porter caution, mais était toujours prêt à donner aide et conseil et avait laissé, dans ce but, un de ses cousins avec les maîtres qui travaillaient à St-Nicolas ¹¹¹. A l'occasion de cette visite, Heintz offrit de montrer un secret pour remédier à l'usure des cloches, en empêchant le battant de frapper toujours au même endroit et le conseiller Gasser et un banneret furent chargés de le conduire au clocher de St-Nicolas et de l'inviter à assister à la bénédiction ¹¹². J'ajoute, pour en finir avec cette affaire de caution, qu'après le refus de maître Daniel, Peter Winter présenta son père et offrit, comme garantie supplémentaire une obligation de 200 écus bons contre les habitants de Treyvaux. Le Conseil renonça à sa demande et se borna à recommander au trésorier de ne pas trop activer les paiements ¹¹³. Quant à Daniel Heintz, il fut encore appelé à intervenir: le 17 décembre 1630, le procès-verbal du Conseil mentionne sa présence à Fribourg, en déclarant qu'il désirait faire voir quelque chose aux membres du Conseil. Les Conseillers Buman, Gasser et Lanther et deux bannerets furent désignés pour l'accompagner et présenter un rapport ¹¹⁴, mais il n'est plus question de cette affaire, par la suite, et nous ne savons donc pas de quoi il s'agissait.

¹⁰⁹ Cpte, n° 425 (1630-I). Gem. usg. M. Peter Winter dem Brismeller so das Chor zu gwelben verdinget, wie er gan Bern gereist ein Bürger zu finden... 110 L.

¹¹⁰ Man., n° 181 et Cpte, n° 426 (1630-II). Schenkwyn. H. Daniel von Bern dem Ingenier, by Petern Gottruw zalt... 4 L. 10 s.

¹¹¹ Man., n° 181. 31 VIII 1630. « ...und deswegen einen synen Vettern mit diesen Meistern gelassen. »

¹¹² Man., n° 181.

¹¹³ Man., n° 181. 7 IX 1630.

¹¹⁴ Man., n° 181.

Les travaux, auxquels maître Anton Winter, frère de maître Peter, participait aussi, semblent avoir marché normalement, dès la fin de juin, car il en est fort peu question dans le Manual. Il est seulement dit, le 1^{er} août, que Winter désirait apporter une modification à la voûte. Délégués par le Conseil pour voir ce qu'il y avait lieu de faire¹¹⁵, le trésorier et le conseiller Gasser exposèrent, les 5 et 13 août, qu'il s'agissait d'une modification aux retombées des voûtes (*Anfänger*). Ils avaient espéré qu'elle justifierait un rabais, mais à leur demande, dans ce sens, Peter Winter avait répondu qu'il y aurait plutôt lieu à un supplément, mais qu'il offrait, cependant, de fixer gratuitement les armoiries des conseillers aux consoles et le Conseil accepta cette proposition¹¹⁶. Les comptes ne mentionnent, dans le second semestre de 1630 que des paiements, sans aucune explication¹¹⁷, ainsi que la livraison d'un assez grand nombre de briques, par maître Jacob Jordan¹¹⁸. On peut donc admettre que la voûte fut achevée en 1630 et c'est cette date qui est inscrite au haut de la muraille Est du chœur, au-dessus de l'autel.

Les travaux effectués pendant le premier semestre de 1631 ne concernent plus que la décoration. Le 17 février 1631, le trésorier présenta au Conseil deux modèles d'écussons armoriés ; l'un peint à l'eau revenait à un écu bon par pièce, l'autre, peint à l'huile, à 5 écus bons. C'est ce dernier que les conseillers adoptèrent, en décidant que chacun supporterait personnellement les frais de l'écusson décoré de ses armoiries¹¹⁹. Le 19 février, on s'occupa de la décoration des verrières : le trésorier ayant demandé si l'on voulait remettre les anciens vitraux aux nouvelles fenêtres, le Conseil décida que seul le vitrail aux armes de l'Etat serait nettoyé et remis en place, les autres vitraux devant

¹¹⁵ Man., n° 181.

¹¹⁶ Man., n° 181.

¹¹⁷ B.G.R., 1613, f° 224.

¹¹⁸ Cpte, n° 426 (1630-II). Ziegel.

¹¹⁹ Man., n° 182.

être laissés de côté, mais Guidola et Wäber, entrepreneurs de la vitrerie devaient en tenir compte, de même que du fer et du plomb retirés des anciennes fenêtres¹²⁰. La destruction de ces vitraux est évidemment fort regrettable. Le 31 mai 1631, on confia à Peter Winter, par une adjonction à la convention du 21 juin 1630, la mission de gypser et de blanchir la voûte, de percer les trous pour y fixer les armoiries et de tout terminer, moyennant une somme de 50 écus bons et un muid de grain¹²¹, tandis que le blanchissage des murs était confié à Hans Offleter¹²². Revenant sur les termes de ce dernier accord avec Peter Winter, le trésorier demandait, le 3 juin, si l'on voulait réellement se contenter de blanchir la voûte et s'il ne serait pas préférable de la peindre. Le banneret Reynold et le « *Stattschryber* »¹²³ avaient été chargés de régler cette question¹²⁴ mais, le 11 juin, le trésorier revenait à la charge et proposait de dorer les nervures, ce qui, au dire du constructeur, ne devait pas coûter plus de 50 écus bons¹²⁵. Le Conseil se rangea à son avis et décida, en même temps, que la voûte serait peinte en couleur de pierre¹²⁶. On profita de ces travaux pour repeindre également le calvaire placé sur une traverse de chêne, à l'entrée du chœur¹²⁷.

(*A suivre.*)

¹²⁰ Man., n° 182. — Cpte, n° 427 (1631-II). Gem. usg. Ludwigen Wäber umb die Pfenster so er in S. Niclaussen Chor gemacht... 150 L. — M. Hansen Wolff dem Schösser uff die Stenglin zun Pfenstern in S. Niclaussen Chor... 55 L. — Schmidewerck. M. Caspar Keigler umb Stenglin zu S. Niclaussen Chor... 51 L. — M. Hans Wolff uff rechnung der stenglinen zu S. Niclauss... 20 L.

¹²¹ R.N. 220, f° 49v.

¹²² Cpte, n° 427 (1631-II). Gem. usg. Hans Offleter S. Niclaussen Chor und das Murwerck uff beden syden ze wyssgen... 100 L.

¹²³ Anthoni von Montenach.

¹²⁴ Man., n° 182.

¹²⁵ Man., n° 182. — Cette dorure ne coûta, en effet, que 219 L. — B.G.R. 1613, f° 224v Jacoben Füllistorf umb das Gold zu Vergöldung der Stangen... 219 L.

¹²⁶ Man., n° 182.

¹²⁷ Cpte, n° 427 (1631-II). Gem. usg. Dem Maler Adam Grauw das Crucifix und Bilder zu S. Niclaussen zu ernüwern... 30 L.